



MAGAZINE

SPÉCIAL

50^e

NUMÉRO



n° 50 - nov.-déc. 1997 / janv. 1998



n° 47 - nov./déc. 1996



n° 44 - septembre/octobre



n° 49 - juillet 1997



n° 46 - mai/juin 1996



n° 43 - mai 1994



n° 48 - mars/avril 1997



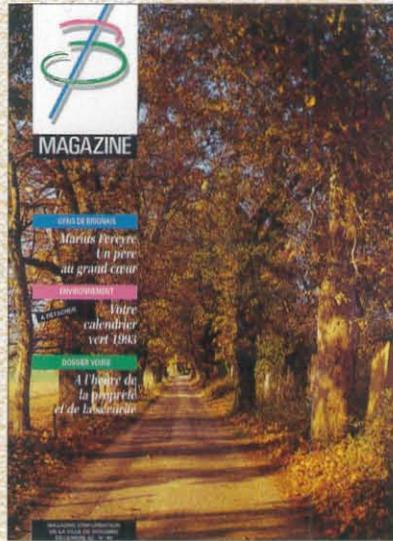
n° 45 - janvier/février 1996



n° 42 - décembre 1993



n° 41 - avril 1993



n° 40 - décembre 1992



n° 39 - juin 1992



n° 38 - mars 1992



n° 37 - septembre 1991



n° 36 - mai 1991



n° 35 - décembre 1990



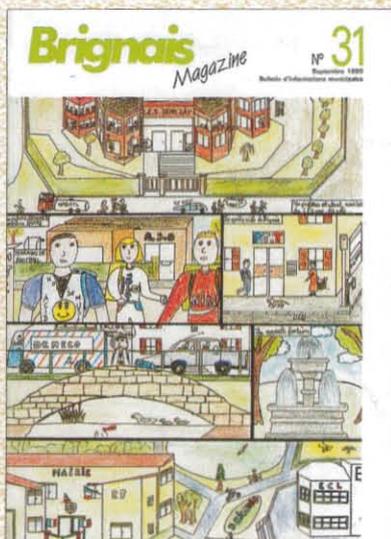
n° 34 - juin 1990



n° 33 - mars 1990



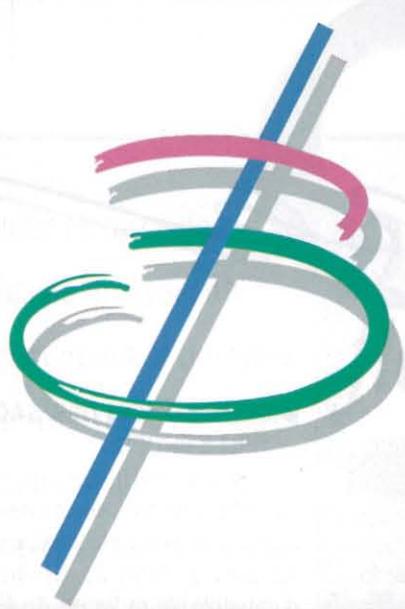
n° 32 - décembre 1989



n° 31 - septembre 1989



n° 30 - juin 1989



MAGAZINE

<i>Quand les prix fleurissent</i>	1
<i>Internet : Brignais sur la vague</i>	2-3
<i>Les brigades vertes : un renfort apprécié</i>	4
<i>Le nouvel "homme orchestre" de l'école de musique</i>	5
<i>Affichage : quand la ville fait tomber les panneaux</i>	6
DOSSIER : Le sport dans la ville	7 à 10
<i>Espaces jeux : modifications dans l'air</i>	11
<i>Rapport annuel sur l'eau et l'assainissement</i>	13-14
<i>Europe : Exposition Universelle</i>	14
<i>Contrat global de développement</i>	15
<i>Plan neige et organisation préventive</i>	16
<i>Briscope actualités</i>	18
<i>Des "Obradors" pour la ligne 101</i>	18



HOTEL DE

ÉDUCATION, CIVISME ET SÉCURITÉ.

Le 11 novembre dernier, au Monument aux Morts, j'ai dit haut et fort que pour honorer nos morts qui avaient donné leur vie pour notre liberté, nous devons gagner un autre combat :

celui contre nous-mêmes, contre notre incivisme, notre égoïsme, notre indifférence, générateurs d'insécurité.

J'ai précisé que nous vous proposerions un projet qui doit être adopté par chacun de nous.

Nous devons agir :

- au niveau des pouvoirs publics pour obtenir que les forces de sécurité soient plus importantes, mieux réparties et que les délinquants soient rapidement et plus justement sanctionnés. C'est aux Élus à agir dans ce sens.

- au niveau du citoyen, c'est-à-dire de chacun d'entre nous afin de rendre notre vie, déjà tourmentée et stressante, plus apaisante et moins agressive.

Regardons nous vivre ! Déchets jetés n'importe où, non respect du code de la route, dégradations dans les transports en commun et des cabines téléphoniques, dégradations des biens privés, agressivités verbales, tapage nocturne... **Tout ceci doit cesser.**

Nous devons et nous pouvons y remédier en nous mobilisant tous à quelque échelon que nous nous trouvions.

Dans chaque village, chaque parent, chaque enseignant, chaque association, chaque élu... chacun de nous doit agir dans la vie quotidienne pour empêcher ces dérives.

En nous coordonnant et en nous impliquant personnellement, en décidant d'agir tous ensemble dans notre vie quotidienne sans relâche ; nul doute que dans notre Ville pour ne citer que Brignais, nous parviendrons à un résultat.

Cessons de nous ignorer, rapprochons-nous les uns des autres, cessons de tout demander à la police, à la gendarmerie, au Maire... à la Société.

Au contraire, aidons-les en mettant fin à notre silence passif donc complice.

Nous vous proposerons très prochainement, un programme, véritable charte de bonne conduite entre nous.

En attendant, après vous avoir souhaité de passer de bonnes fêtes, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 1998.

Le Maire
Le 22 décembre 1997

▶ ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1997

NAISSANCES

MANUGUERRA Giovanni, le 7 juillet
LAUDET Anne Sophie, le 8 juillet
MECHICHE Xéna, le 15 juillet
GUICHARD Manon, le 18 juillet
FIAMOR Enoly, le 23 juillet
BERARD Alexis, le 26 juillet
LAMERCERIE Vincent, le 30 juillet
NICOLI Célia, le 31 juillet
FONTIBUS Mickaël, le 3 août
LESPECT Lucas, le 5 août
RIGAUD Maxence, le 9 août
KOCH Clarisse, le 12 août
PECONTAL Corentin, le 18 août
DUBIEZ Adrian, le 18 août
ROCHER Loïc, le 22 août
HANDLER Alexis, le 22 août
PIEGAY Laura, le 23 août
SQUILLACE Manon, le 30 août
MOULIN Hélène, le 5 sept.
PIRES Madison, le 16 sept.
KETANI Myriam, le 18 sept.
POIROT Arthur, le 21 sept.
SANHAJI Didier, le 27 sept.
BELIN Tanguy, le 28 sept.

MARIAGES

LAGER Frédéric et BLANC Sandrine, le 5 juillet
ALLAIX Jean Pierre et MATHIOLON Virginie, le 5 juillet
BERARD Martial et COUTURIER Nicole, le 5 juillet
HASSENFORDER Lionel et MUSSIDAN Mirella, le 5 juillet
TISSERON Bertrand et QUENIART Cécile, le 12 juillet
TAHARI John et COURTIN Laetitia, le 12 juillet
CONSTANT Christophe et CAILLAUD Katia, le 12 juillet
MORANGES Michel et VILLON Véronique, le 18 juillet
BROTONS Frédéric et LACHANA Marie Aimée, le 23 août
MARTIN Nicolas et PATURAL Véronique, le 23 août
HAON Franck et MICAL Katia, le 23 août
GIROIX Michaël et LE BERRE Marine, le 30 août
ROSSI Daniel et DOUERIN Fré-

dérique, le 30 août
DELIOT Patrick et GROS Véronique le 30 août

DÉCÈS

GENOVESI Nicolina, 85 ans, le 5 juillet à Brignais
CRISTINA Sauveur, 60 ans, le 10 août à Brignais
BOULMER Jean Claude, 47 ans, le 11 août à Pierre Bénite
KAISER Maurice, 58 ans, le 13 août à Bron
GOUVERNAYRE Gérard, 57 ans, le 22 août à Pierre Bénite
THOMASSET Jeanne, 89 ans, le 23 août à Pierre Bénite
CHAUX Marie, 89 ans, le 29 août à Brignais
GARREL Germaine, 92 ans, le 10 sep. à Brignais
CROZIER Bernard, 38 ans, le 10 sep. à Chamonix (Haute Savoie)
BLONDET Edouard, 81 ans, le 18 sep. à Pierre Bénite
SOULET Victorin, 86 ans, le 23 sep. à Brignais
FRANTELLIZZI Amato, 61 ans, le 29 septembre. à Brignais

▶ DISTRIBUTION DES SACS "VILLE PROPRE"

La campagne annuelle de distribution aura lieu à partir du lundi 12 Janvier 1998 au Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon (Point Brignais Info, 22 rue Colonel Guillaud).

La distribution durera trois semaines.

Les foyers brignairots concernés recevront leur carte de retrait en début d'année.

▶ CONSEIL AUX ASSOCIATIONS

Le CADEC de Saint-Genis Laval organise avec le concours du Conseil Général du Rhône des permanences juridiques gratuites à destination des associations du canton.

Rendez-vous tous les deuxièmes jeudis du mois de 16 h 30 à 18 h 00 sur rendez-vous.

Prochaines dates : 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril.

Magazine édité par la Municipalité de Brignais
Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51
Responsable de la publication : Brigitte Marquand
Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio
Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Sylvie Giagnorio, Christian Mori
Photo de couverture :
Couverture événementielle : studio Lasercolor
Couverture n° 50 : florales d'été par J.J. Guttin
Reportages photo : Brigitte Marquand, J.J. Guttin, Pierre Rochebloine
Compogravure : Lasercolor (Brignais)
Impression : Delta (Chassieu)
Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1998
ISSN : en cours

MAÇONNERIE
NEUF et RÉNOVATION
.SQUILLACE
TOITURES - RAVALEMENT de FAÇADES - PEINTURE
PISCINES - TERRASSES - TRAVAUX d'ENTRETIEN
04.72.31.02.32 - 04.78.05.59.38

Retour en force de Brignais sur la scène départementale des villes fleuries. Pour 1997 notre commune affiche un doublé en décrochant la première place du Concours d'arrondissement et du Concours départemental.

Quand les prix fleurissent



En 1994, suite à un reclassement de Brignais dans la catégorie des villes de 10 à 15 000 habitants, l'équipe des espaces verts choisit de suspendre sa participation au concours annuel des villes et villages fleuris. Son idée est de prendre le temps nécessaire pour se placer au niveau des exigences du jury de cette nouvelle catégorie. Car ce reclassement induit par ailleurs une compétition avec des villes expérimentées qui disposent de moyens plus importants.

Deux ans plus tard, les résultats sont probants. Pour Jean-Lou Beroud-Blanc, responsable du Service des espaces verts, le Comité Technique de Fleurissement a récompensé les investissements réalisés dans le domaine de l'arrosage automatique. Il a pris égale-

ment conscience des efforts déployés pour le fleurissement de la périphérie du centre ville : entrées de ville et boulevards extérieurs. Ces aspects techniques associés à la qualité des créations, à la recherche de nouvelles harmonies et à la tenue des massifs ont fini par le convaincre.

Aujourd'hui, le service des espaces verts espère bien "transformer l'essai". L'enjeu est de se maintenir en première place au classement 1998. Un second titre consécutif ouvrirait alors à Brignais, la porte du concours régional.

À la clé, la possibilité d'acquiescer une "fleur", véritable reconnaissance environnementale à l'échelle de la Région Rhône-Alpes. ■



1er prix
concours
d'arrondissement
et concours
départemental

**École maternelle
Jean Moulin :**
les petites mains vertes
récompensées



Le 3 décembre dernier, dans les salons de l'Hôtel du Département, une délégation des enfants de l'école maternelle Jean Moulin conduite par sa directrice, Marie-Cécile Berthollet, a reçu le 1^{er} Prix départemental du Concours des écoles fleuries.

Cette distinction récompense l'opération "Jardin des petits lutins" : un espace aménagé en jardin potager et jardin d'agrément, sous la direction de l'équipe enseignante et avec l'appui du Service des espaces verts.

Cette initiative a donné lieu à une série de travaux au grand air et d'actions pédagogiques rythmées par les saisons.



Internet : Brig

Le 22 octobre dernier, date de notre exploration, une recherche sur le nom de "Brignais" aboutissait à 194 pages Web. Une présence d'origines diverses qui se concrétisent par des e-mails (boîte aux lettres électro-

a évolué avec l'ouverture de trois sites d'entreprises, d'un site à consonance culturelle et d'un site associatif.

Brignais est donc bien sur la vague, ni en retard, ni en avance.

VISITES INTERACTIVES

Chez Clauger, l'initiative est venue du Directeur export. Au départ, il s'agissait de résoudre des problèmes d'ordre pratique, liés à des déplacements en Amérique du Sud ou en Asie. Mais l'intérêt de développer un site auquel pouvaient se connecter les installateurs partenaires, les

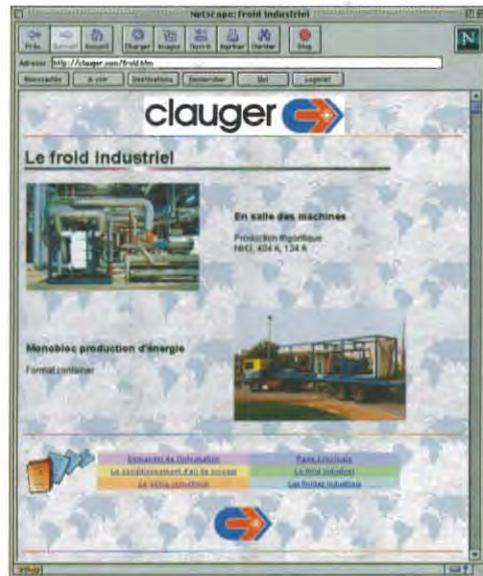
Avant Internet, il fallait envoyer les disquettes via DHL, soit 3 à 4 jours de délai, sans compter les frais ou les risques de perte ou de détérioration des informations." explique Didier Chalard. Pour les milliers d'entreprises qui utilisent le réseau mondial, Internet est synonyme de gain de temps et d'énergie, donc de productivité de part et d'autre.

Autre motivation, l'organisation du travail au sein même de l'entreprise. Entre le siège de Brignais et les filiales ou agents de Clauger, le décalage horaire n'existe plus.

Convaincue du bien fondé du réseau, Clauger envisage aujourd'hui le développement d'un réseau Intranet (interne à l'entreprise avec accès par code) : un projet qui apportera une garantie de confidentialité des données transmises, facteur essentiel pour les dossiers dits "sensibles".

LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

À quelques kilomètres de là, en limite de Vourles, la société Stoppes Tafari : ici, depuis 20 ans, Marie-Joseph Tafari a bâti une des plus grosses entreprises françaises de négoce de pièces détachées et de véhicules d'occasion à réparer. La clé de sa réussite ? Un positionnement sur le marché international : l'Europe de l'est, l'Afrique et le Moyen-Orient.



Le site Internet de Clauger : un "plus" pour la culture d'entreprise développée au sein de la PME familiale.

nique) et brefs écrans d'informations plus ou moins directement liés à l'univers de notre commune.

Par contre, les sites développés par des brignairots se comptent sur les doigts de la main : ils sont 5 au total. Saluons ici leur initiative.

QUAND LES NOUVELLES TECHNOLOGIES RATTRAPENT L'HISTOIRE

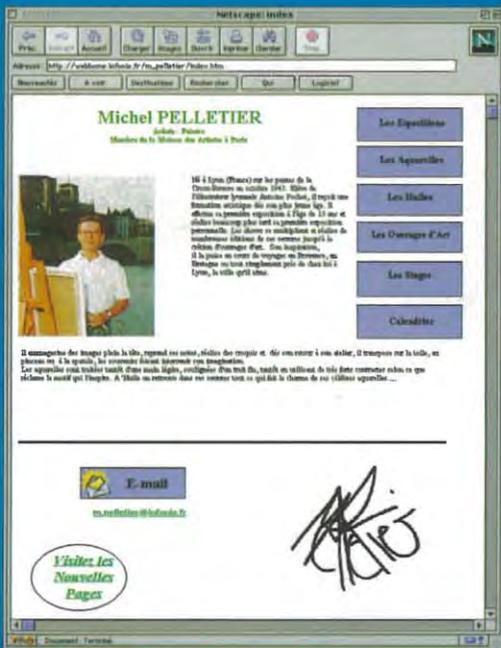
L'anecdote est réelle. "Fin 1996, raconte Pierre Voltaire, brignairot et développeur de sites (société LV Management), la présence de Brignais sur Internet se résumait à une enluminure de 1362 de la Bataille des Tard Venus ! Un document extrait des chroniques de J. Froissard et reproduit sur le site de la Bibliothèque Nationale.

De l'avis des spécialistes c'est dans les premiers mois de l'année 97 que la France a été touchée par la vague Internet avec un "boum" des ventes de matériel, la multiplication des sites et des boîtes aux lettres et l'augmentation très significative des connexions.

En quelques mois, le paysage

filiales, voire les clients de Clauger est rapidement devenu une évidence.

"En France ou de par le monde, si les installations d'un client relié au réseau ont un problème technique, nous pouvons assurer un télé dépannage : 5 000, 10 000, 20 000 km de distance ne nous font pas peur quand il s'agit de remettre en route dans l'heure des installations de conditionnement d'air.



À l'heure où nous vous invitons à une rétrospective au fil des 50 "unes" de Brignais Magazine, nous avons voulu parallèlement rendre hommage à une certaine forme de modernité. Clin d'œil avec Internet.

nais sur la vague

Depuis le 5 mai dernier, l'entreprise dispose d'un site sur Internet traduit en quatre langues (français, anglais, portugais et polonais). Sa base de données, quotidiennement mise à jour par Youssef, affiche 300 véhicules d'occasion à la vente. Grâce au "web", les clients potentiels de France ou du bout du monde disposent d'un descriptif complet des véhicules : avec 6 photos et un procédé de grossissement par loupe !

Grâce à Internet, il est également possible de circuler virtuellement dans les entrepôts de pièces détachées de l'entreprise, à la recherche de matériels d'occasion. Il suffit ensuite de passer commande.

Pour Marie-Joseph Tafani, Internet devrait d'ici quelque temps se révéler un puissant accélérateur de rotation des stocks. Le commerce électronique est un axe de développement qui pourrait conduire Marie-Joseph Tafani à créer à court terme plusieurs emplois.

LA DYNAMIQUE DE L'ESPACE ET DU TEMPS

Au sein du Groupe Générale Location, Éric Caffard est Directeur des systèmes d'information et responsable marketing "produits".

"Développé en interne, traduit en deux langues, le site Internet du groupe présente ses filiales,

l'actualité des sociétés et leurs nouveaux produits."

Lancé il y a 6 mois, c'est à la fois une vitrine de l'entreprise et un vecteur de communication avec ses bureaux étrangers (Allemagne, Espagne, Maroc, Émirats Arabes Unis, Australie, Suède)

Mais aujourd'hui, les responsables de Générale Location évoquent les limites du système : la nécessité de préserver des relations commerciales traditionnelles lorsqu'il s'agit notamment de commandes événementielles de prestige.

"Dans ces cas-là, explique Éric Caffard, nous employons une stratégie mixte, associant le relationnel pur et le multimédia avec présentation des projets sur cédéroms (maquettes en trois dimensions)."

Parallèlement au renforcement de la qualité de son site Internet qui sera alors exclusivement destiné aux publics externes, Générale Location termine la mise au point d'un serveur Intranet qui pourrait être opérationnel début 1998

L'ANTITHÈSE DE LA SOLITUDE DU PEINTRE

Autre expérience intéressante, celle de l'aquarelliste Michel Pelletier. Depuis le mois de mai, il a rejoint les 1 300 artistes du site baptisé Galart. Comme son nom l'indique, ce serveur a pour objet la promotion de l'art pictural à travers le monde.

La démarche de l'artiste brignairot est d'autant plus complète qu'il n'a confié à personne le soin de composer ses pages "web" : un travail énorme qui peut se comparer à l'apprentissage d'un nouveau langage. À la clé, une quarantaine d'écrans au fil desquels l'internaute découvre une sélection d'œuvres,

des plus récentes aux plus anciennes, les rendez-vous du peintre avec son public (expositions futures et stages) ou ses ouvrages d'art.

Depuis le 10 mai dernier, Michel Pelletier a comptabilisé près de 400 connexions. Sa boîte à lettres électronique est à l'origine de rencontres enrichissantes avec des peintres ou des amateurs qui apprécient son travail. Une bonne façon de briser le syndrome de la solitude du peintre !

VERS UNE COMMUNAUTÉ DE CHORALES SUR LE "NET"

Fin de la visite sur le "net" brignairot avec le site de la chorale Le Tourdion. Rien d'étonnant à cette initiative puisque le Président de l'association n'est autre que Pierre Voldoire. À temps "perdu" et à la faveur des préparatifs du 20^e anniversaire de la chorale (printemps 1998), il a créé un site en forme de "curriculum vitae". On y trouve son répertoire, ses concerts à venir, la liste nominative des choristes depuis 1978...

Mais au-delà de ces fonctions "pratiques", le site du Tourdion a été imaginé comme une invitation planétaire à l'adresse des amateurs de chant. Le Tourdion leur propose de participer à un grand rassemblement de chorales à l'occasion de son 20^e anniversaire. "Une véri-



Le 22 novembre dernier, ce site a obtenu le 2^e prix du concours « Commerce électronique » organisé par le journal AUTO INFO sous le haut patronage de la société IBM et du ministère des PME-PMI.

table communauté de chorales est en train de se développer sur Internet. Nous avons déjà exploité certains contacts pour des échanges de partitions ou pour retrouver des anciens choristes du Tourdion qui chanteraient aujourd'hui dans d'autres ensembles." ■



Le Tourdion fêtera ses 20 ans en 1998 : manifestations prévues à Brignais les 1^{er}, 2 et 3 mai, 6 et 7 juin et 2, 3 et 4 octobre

Pour se connecter :

■ **Clauger :**
http://clauger.com
E-mail : 10611532244@compuserve.com

■ **Stopièces Autos Tafani :**
http://www.stopieces-auto.fr

■ **Générale Location :**
http://www.generale-location.fr

■ **Michel Pelletier :**
http://webhome.infonie.fr/m_pelletier
E-mail : m.pelletier@infonie.fr

■ **Le Tourdion :**
http://lvnet-fr.com/Tourdion

Brigades vertes : un renfort apprécié



Réouverture du sentier forestier du secteur du Michalon

“Un renfort hautement apprécié” confirme Pascal Redon, technicien aux espaces verts et chargé de coordonner leur action

ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

Créées par le Conseil Général en 1991, les brigades vertes ont pour mission d'aider les com-

Comme chaque année, Brignais a bénéficié cet automne pendant plusieurs semaines du concours des Brigades Vertes du Conseil Général.



Défrichage du talus SNCF sur plusieurs dizaines de mètres.

munes du Rhône à entretenir leurs espaces naturels (nettoyage, défrichage, petits aménagements...).

Jean-Louis Burri est chargé du suivi socio-professionnel des équipes au sein de l'ULAAT, association d'aide au travail chargée de la gestion du dispositif : “Au-delà de cette vocation, elles permettent aux chômeurs en fin de droit ou aux RMistes qui les composent de reprendre pied dans le monde

du travail en suivant parallèlement une formation

pré-professionnelle, passage obligé pour prétendre à un emploi stable par la suite dans l'environnement ou dans tout autre domaine.”

SIX SEMAINES SUR BRIGNAIS

Cette année, le service des espaces verts avait privilégié 4 sites d'intervention. La mission des brigades vertes s'est étagée sur 6 semaines d'octobre à



Semaine de l'environnement en 97 : depuis plusieurs années, les élèves du collège Jean Zay concourent au ramassage de déchets en bordure du Garon.

novembre à raison de deux jours de travail hebdomadaire sur le territoire communal.

- secteur du Michalon : les randonneurs apprécieront la réouverture du chemin forestier de liaison entre le chemin de la Balme et la route de Soucieu.

- Berges du Garon : nettoyage préventif des rives dans le secteur situé en limite de Chaponost (travaux placés sous la direction d'une technicienne de rivière).

- chemin du Bonneton : déga-

gement du chemin piétonnier qui court le long de la voirie : itinéraire conseillé aux piétons par mesure de sécurité.

- quartiers Lassagne et Bovier Lapière : défrichage des berges du Garon au droit de l'école André Lassagne et nettoyage du talus SNCF de part et d'autre du chemin de Chiradie.

Ces interventions sont totalement prises en charge par le budget du Conseil Général du Rhône. ■



Un "homme orchestre" pour l'école de musique



Tradition avec Céline Jean, professeur de violon et Quentin.

À la faveur de la mise en place d'une nouvelle direction, l'école de musique amorçe en douceur sa "révolution culturelle".

C'est au propre comme au figuré que l'on présente Pascal Zamora comme le nouvel homme orchestre de l'école de musique.

UNE CHANCE POUR BRIGNAIS

Diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (promotion 1984), il est titulaire de l'Orchestre national de Lyon depuis 1985. Collaborateur de l'école de musique depuis 4 années, bien intégré dans le fonctionnement de la structure, Pascal Zamora était donc tout désigné pour prendre la suite de Régis Goutail démissionnaire.

Pour Agnès Béral, présidente de l'École de Musique, cette nomination est une chance pour Brignais. Les hautes qualifications du nouveau directeur, sa pratique orchestrale et pédagogique lui permettent aujourd'hui de porter un

projet ambitieux pour l'école et pour ses élèves : une sorte de mini révolution culturelle dont l'objectif est d'ouvrir les portes du monde de la musique aux petits Brignairots comme aux adultes et de former de vrais amateurs.

CE QUI CHANGE OU VA CHANGER

Depuis la rentrée de septembre, c'est donc véritablement un esprit nouveau qui souffle sur les salles de musique de la rue de la Giraudière.

Le cursus proprement dit a été toiletté :

- remise à niveau des cours de solfège et coordination avec les cours d'instruments
- création de nouvelles classes : percussion, trombone, contrebasse, solfège adultes débutants, solfège adultes expérimentés
- création de deux classes d'initiation ouvertes respectivement aux 4 ans et aux 5 ans et classes de pré-solfège...

Parallèlement aux cours individuels, les élèves sont initiés au jeu collectif. 4 classes d'ensemble ont ainsi été créées : grand orchestre, big band, musique de chambre ou formation jazz. Les élèves pianistes sont incités à jouer à 4 mains.

"Le jeu collectif est indissociable de la pratique musicale. À travers ces classes d'orchestre,

notre idée est de favoriser l'épanouissement musical des élèves même débutants, affirme Pascal Zamora. À l'image de certains sports, il faut considérer la pratique musicale comme un formidable vecteur de développement du lien social, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes." Une orientation qui permet aujourd'hui d'envisager une refonte des tarifs des cours avec à la clé des prix plus accessibles au plus grand nombre.

L'ÉCOLE HORS LES MURS

L'ouverture sur le monde musical est l'autre ligne directrice majeure de l'école de musique. "Le but étant de faire découvrir aux enfants cet univers et les multiples applications de l'apprentissage instrumental".

Déjà en juin dernier, une centaine d'élèves a assisté à une soirée des Nuits de Fourvière, opération organisée à l'initiative du Conseil Général, via l'ADDIM (Association Départementale de Diffusion et d'Initiation Musicale).



Pascal Zamora "Nous ne recherchons pas l'élitisme. Nous voulons seulement former des amateurs motivés pour continuer la pratique au-delà de leur scolarité."

Au cours de l'année 97/98, les élèves seront invités à deux spectacles musicaux de la saison culturelle du Briscope. L'organisation de "concerts/rencontres" avec des solistes de l'Opéra de Paris ou la programmation de l'Orchestre National de Lyon sur la scène du Briscope sont à l'étude dans le cadre d'un partenariat avec l'Office Culturel de Brignais.

D'autres projets sont en cours comme l'organisation d'auditions des classes d'instruments aux quatre coins de la Ville (Arcades, bibliothèque, écoles...) ou la création de productions spécifiques à l'occasion d'événements locaux.

Enfin, considérant que "école" et "musique" doivent cultiver leurs liens naturels, Pascal Zamora a proposé sa collaboration au corps enseignant et aux intervenants en musique pour les aider dans leurs projets. ■



Modernité avec Stéphane Chouquer et Joseph Molinaro

Deux ans après l'adoption d'un règlement municipal, la commune a obtenu la dépose d'un certain nombre de panneaux "4x3".

Affichage : la ville fait "tomber" les panneaux

En 1995, suite aux travaux d'un groupe de réflexion et de la commission environnement le conseil municipal votait la création de deux zones de publicité restreinte.

REQUALIFICATION DU CENTRE ANCIEN

La première (ZPR1) concerne le centre ancien. Elle a pour but d'interdire toute implantation de dispositifs publicitaires (hors mobilier urbain ou enseigne).

La seconde (ZPR2) concerne la périphérie du centre ancien : c'est-à-dire le territoire situé entre le centre ancien et les panneaux d'agglomération, essentiellement la rue Général de Gaulle. Moins restrictive, cette zone autorise les panneaux muraux à raison d'un seul par façade sans oublier le mobilier urbain et les enseignes.

"Cette mesure a eu un double impact, explique Sylvie Giagnorio en charge du dossier. Elle a permis de réduire au minimum les nouvelles implantations publicitaires et surtout de mettre en œuvre une procédure de mise en conformité des panneaux existants ; d'où une requalification du centre".

Ainsi, les afficheurs avaient deux ans à compter de septembre 1995 pour adapter leurs réseaux au nouveau règlement. À quelques semaines près, sans procédure supplémentaire, le



Les sucettes ne sont pas concernées par ces mesures réglementaires. Classées mobiliers urbains, elles font néanmoins l'objet d'une convention d'implantation sur le domaine public approuvé en conseil municipal.



Le 17 novembre dernier, dépose des derniers panneaux illégaux du pont SNCF.



Le pont SNCF avant le 17 novembre

délai a été respecté. Fin octobre, 7 panneaux ont été déposés dans la ZPR1 :

- rue Diot au droit du parc de stationnement
- rue de l'Église
- rue général de Gaulle, dans le secteur de la Gare
- rue de Janicu devant l'Hôtel de Ville.

loi de 1979. Celle-ci interdit en effet tout dispositif publicitaire en dehors des limites de l'agglomération.

Mi-novembre, 3 nouveaux panneaux situés hors agglomération sur le pont SNCF, étaient également déposés par les concessionnaires.

C'est également à ce titre, que les services ont réussi à endiguer la multiplication de panneaux commerciaux qui fleurissaient aux entrées de ville et notamment au rond-point de la SPA ou à proximité du pont SNCF. De nombreux supports ont été déposés par leurs propriétaires (entreprises ou commerces...). ■

Enseignes : message aux commerçants et aux artisans

Conséquence de la mise en œuvre d'un règlement local de publicité restreinte, toute implantation d'enseigne est soumise à autorisation du Maire suite à un dépôt de dossier, au Service Urbanisme. Les contrevenants s'exposent à des mesures de dépose d'office, voire à des amendes.





VILLE DE BRIGNAIS

L'esprit du sport

Avec un budget annuel de 77 500 MF (B.P. 1998) notre Ville ne peut pas se payer le luxe de s'attacher les services d'équipes professionnelles ou d'investir dans des installations somptueuses ! Et pourtant, à Brignais, on recense près de 2000 licenciés tous sports confondus dans une vingtaine de disciplines. Des sportifs de conviction dont

l'Adjoint en charge du dossier.

Ainsi, l'attribution des subventions annuelles aux associations n'est plus véritablement un sujet délicat. Ces aides directes (300 000 F en 1998) sont réparties en fonction du bilan antérieur et de la nature de l'association, de ses objectifs ou projets de développement, avec d'entrée, un bonus pour celles qui jouent un rôle so-



LA COMMUNE EN PREMIÈRE LIGNE

Autre volet de cet "esprit du sport", les encouragements formulés aux dirigeants des clubs qui prennent l'initiative d'organiser des manifestations : si la Ville n'a pas la capacité financière pour soutenir tous les projets, elle est attentive à faciliter le déroulement d'événements par la mise à disposition gracieuse des infrastructures et la mobilisation des agents des services techniques : des charges de fonctionnement non négligeables qui pèsent aussi sur le budget communal.

En effet, les opérations de création d'infrastructures ne doivent pas occulter les frais de maintenance et de rénovation qui courent tous les ans. Car aujourd'hui, si une commune peut prétendre à des aides extérieures quand il s'agit de construire de nouveaux équipements (voir article sur le nouveau gymnase), elle ne peut compter que sur elle-même pour en assurer par la suite, les charges de fonctionnement, d'entretien et de gardiennage. Et la rigueur budgétaire actuelle les conduit à privilégier l'existant.

Une donnée qui explique bien pourquoi la Ville avait volontairement différé de deux ans la construction du second gymnase : une sage décision quand bien même chacun était conscient de la saturation des installations existantes.



Au cours de l'année 1997, la Ville a investi 500 000 F dans l'amélioration ou la rénovation du complexe Pierre Minssieux.

certaines défendent avantageusement les couleurs de leur club au cours des compétitions régionales, voire nationales ou internationales.

LE SECTEUR ASSOCIATIF, INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE LA VILLE

Si Brignais ne prétend pas imposer sa "politique sportive" proprement dite, la Municipalité a su cultiver un "esprit du sport" notamment à travers les relations qu'elle entretient avec les associations. "Un dialogue constructif, une écoute permanente qui pourrait presque s'apparenter à une politique contractuelle" explique

cial incontestable auprès des jeunes.

Une réserve budgétaire permet d'aider les sportifs à financer leurs déplacements occasionnés par des participations à des championnats de haut niveau.

Car depuis longtemps à Brignais, les élus ont totalement pris en compte les vertus sociales et éducatives de la pratique sportive. "Une dimension d'autant plus forte que la majorité des clubs dispose d'entraîneurs bénévoles ou semi-professionnels de grande qualité, très proches de leurs adhérents et notamment des jeunes" explique un responsable associatif local.

Quand les événements sportifs concourent au rayonnement de la Ville.

Le compte à rebours est commencé.

A moins d'un an de l'ouverture au public du second gymnase communal, Brignais Magazine fait le point sur la pratique des sports à Brignais.

"Sports loisirs", "sports santé",

"sports nature"... quelles que soient

les motivations de chacun, la Ville s'efforce aujourd'hui de répondre aux attentes des Brignairots en privilégiant toutefois deux axes : la pratique en compétition et en équipe et l'accessibilité des disciplines au plus grand nombre.

Et quand les amateurs portent haut les couleurs d'un club local, la Ville sait les honorer publiquement et les présenter en exemple.

DOSSIER

Football, basket Ball, Volley-ball, natation, tennis, tennis de table, pétanque, boules, escalade, cyclisme, VTT, gymnastique, gymnastique d'entretien, gymnastique rythmique et sportive, boxe, judo, taïso, aikido, course à pieds, tir à l'arc, karaté, yoga, athlétisme...

Où pratiquer son sport favori à Brignais ?

COMPLEXE SPORTIF PIERRE MINSSIEUX



Inauguré en 1977, il s'étend sur une superficie totale de 5,2 ha dont 2000 m² couverts.

Cet équipement multisports est fréquenté chaque semaine par près de 2500 brignairots : scolaires et adhérents des associations.

Il permet la pratique des arts martiaux (dojo), de la gymnastique et des sports collectifs (salle polyvalente), du football (2 terrains) de l'athlétisme, du tir à l'arc, de la pétanque.

Les 6 courts de tennis sont gérés depuis leur création à l'ASB Tennis.

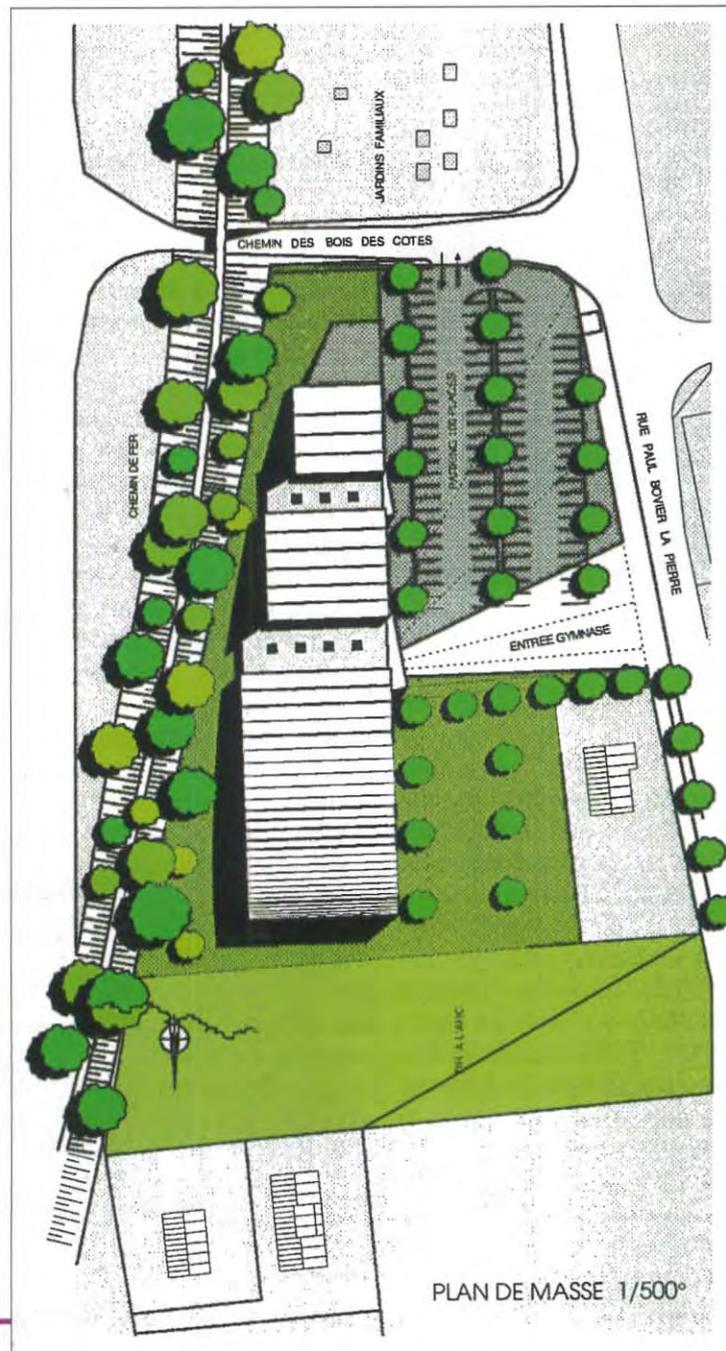
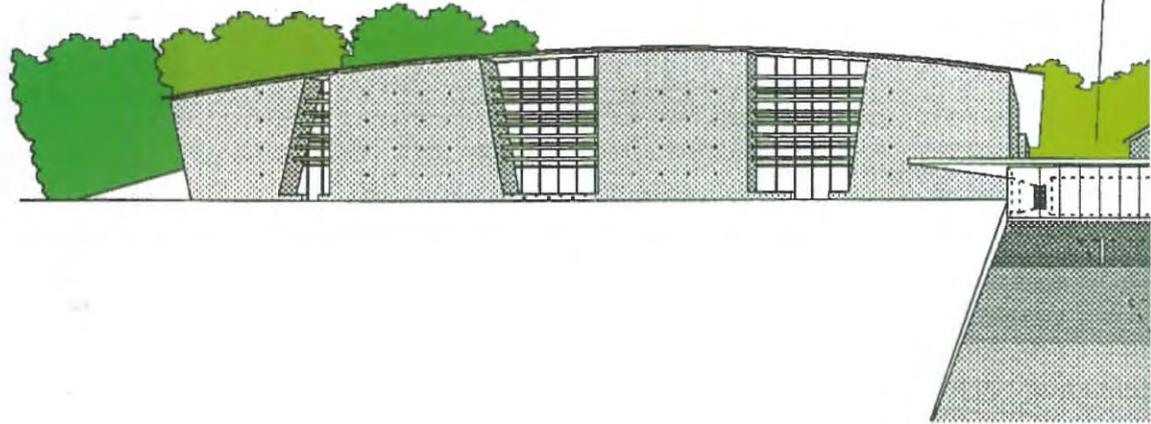
ESPACES "BOULE JOYEUSE" ET "AMICALE BOULES"

Enclavé dans le Parc de l'Hôtel de Ville, cet espace de 11 000 m² (4 terrains de jeux et un local club) est mis à la disposition de l'association par la Ville. Un espace identique situé le long du Boulevard P.B.-Lapierre est occupé par l'Amicale Boules.

STADE BLANC ANDRÉ LASSAGNE

Cet équipement de proximité (terrain de football) est utilisé par les jeunes du quartier, par le club de football de l'Association portugaise, par le Football Club et par les scolaires du groupe Jean Moulin et de l'école privée Saint-Clair.

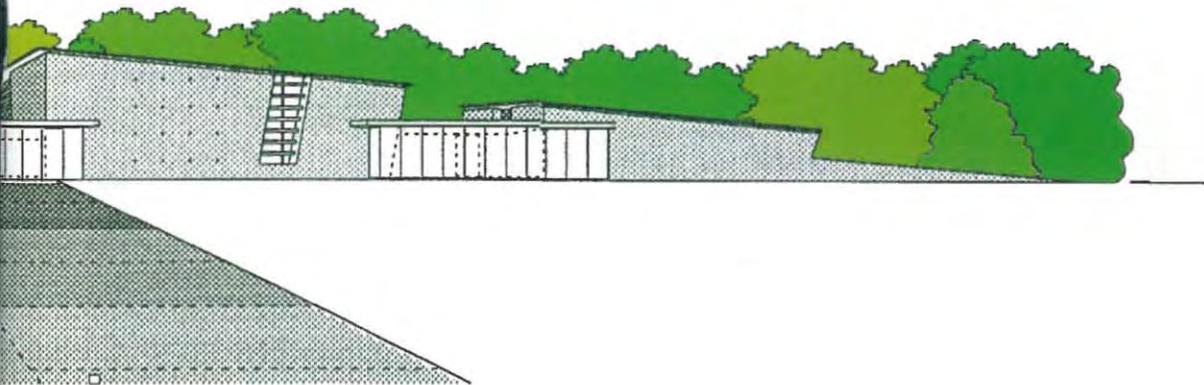
Nouveau



Le 11 septembre, suite à un concours d'architecture, le Conseil municipal entérinait le choix de la Commission d'appels d'offres en confiant officiellement à l'Atelier de la Passerelle (Sainte-Foy-lès-Lyon) la réalisation du nouveau gymnase.

PLAN DE MASSE 1/500°

gymnase : Un outil fonctionnel



UN SITE PEU BANAL

Pour les élus, cette sélection parmi les quatre cabinets finalistes du concours découle essentiellement de deux constatations : une interprétation intelligente des besoins de la Commune et une appréhension avantagée du site.

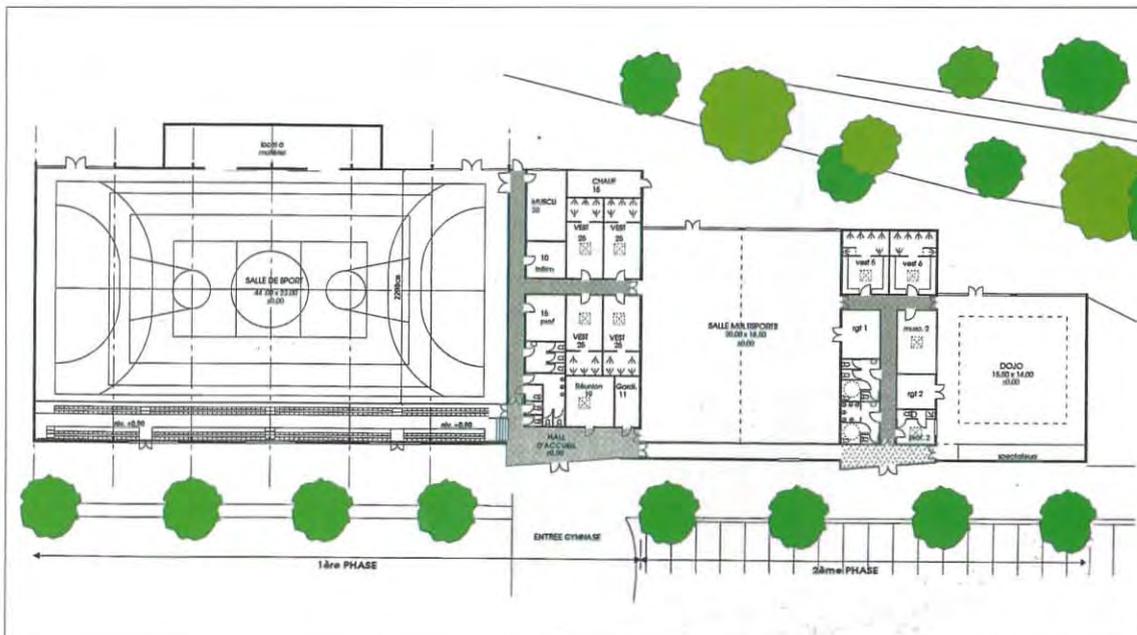
Acheté en 1992, le terrain qui accueillera le projet est situé dans le secteur sud de la Ville en bordure du boulevard Bovier Lapierre.

Cet espace de verdure de 10 400 m² est bordé par le terrain de tir à l'arc et par les jardins familiaux. Mais la caractéristique principale du site vient de la présence en fond de parcelle du talus végétal soutenant la ligne SNCF. "Pour en tirer le meilleur parti, le bâtiment sera adossé contre ce mur de verdure, libérant ainsi un espace important en façade du boulevard." explique Olivier Blaise, l'un des architectes associés de la Passerelle.

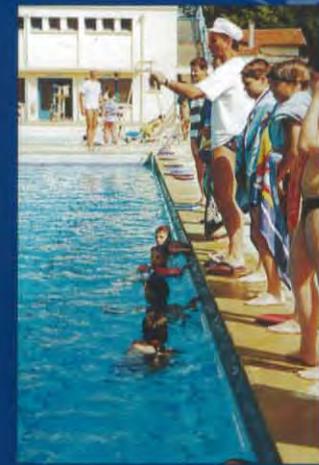
SOBRIÉTÉ, ÉLÉGANCE ET FONCTIONNALITÉ

Sobre, élégant, fonctionnel sont les trois qualificatifs appropriés pour un projet architectural qui représente une surface bâtie de 2 330 m² à l'issue des deux tranches de construction.

"Les contraintes financières imposées par le programme nous ont obligé à être inventif dans l'articulation du complexe comme dans le choix des matériaux."



PISCINE MUNICIPALE



DOSSIER

Mis en service en 1971, le centre nautique nous était envié par de nombreuses communes. Aujourd'hui, en dépit d'un concept vieillissant, il comptabilise toujours chaque été de 21 à 27 000 entrées selon la météo.

Son adaptation aux nouvelles attentes du public a fait l'objet de plusieurs études dont une solution intercommunale. À suivre.

TERRAIN DE TIR À L'ARC



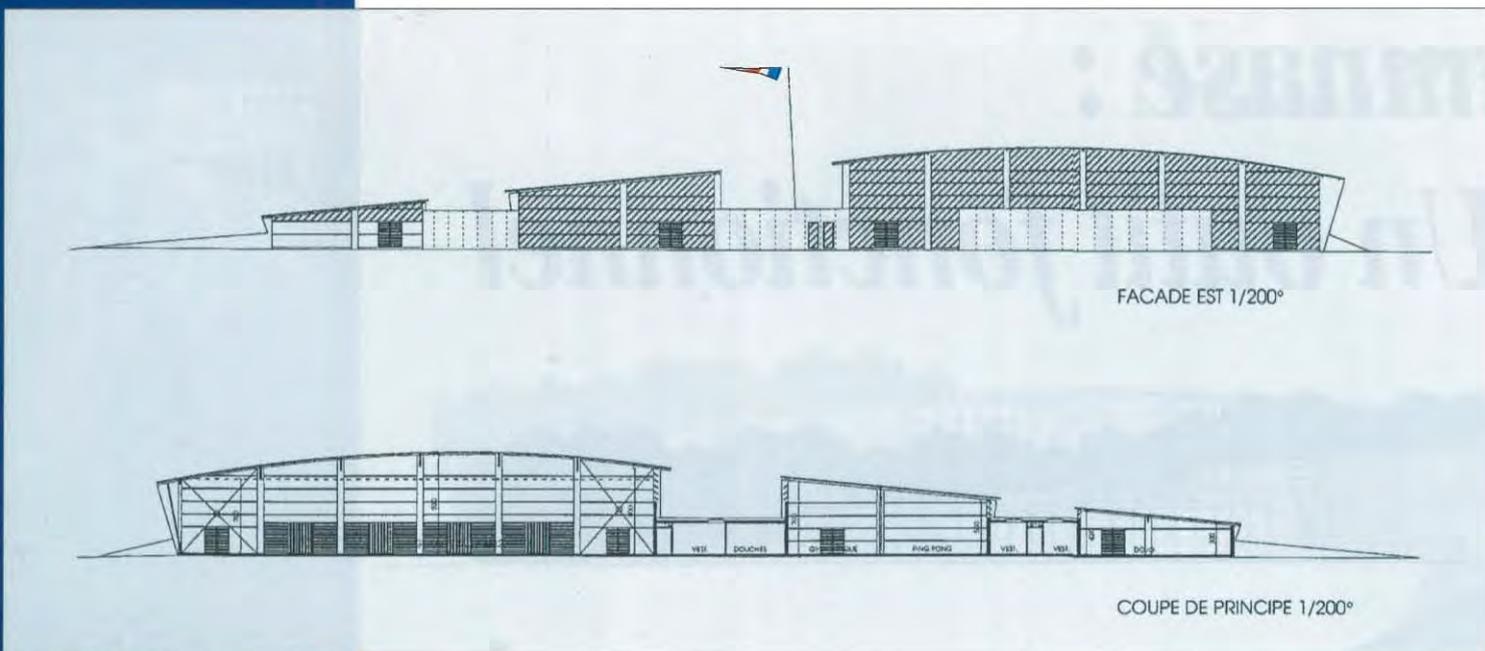
Ouvert depuis 1995, le pas de tir à l'arc permet aux archers de l'Espérance et Vaillantes de s'entraîner dans des conditions optimales en rapport avec leurs résultats. L'avantage de cet équipement : des frais d'entretien qui se limitent à deux ou trois tontes par an.

SALLE MIXTE DE CHIRADIE

Cette salle de 500 m² est louée par la Ville pour faire face aux nouveaux besoins des associations sportives. Depuis 94, elle accueille la section musculation de l'Association de la Police Municipale et la section tennis de table de l'Espérance et Vaillantes.

LE BRISCOPE

Depuis le mois d'Octobre dernier, la Ville a aménagé à titre temporaire, un espace de 400 m² à destination de plusieurs associations dont la Gymnastique Volontaire.



Le sport et le Conseil Général du Rhône

Depuis plusieurs années, les associations sportives du Canton, dont Brignais, bénéficient des opérations d'encouragement élaborées par le Conseil Général du Rhône. Distribution d'abonnements non nominatifs pour assister aux matchs de l'Olympique Lyonnais (foot) ou aux rencontres de l'ASVEL (basket), distribution de jeux de maillots à tous les clubs. Mais l'événement marquant de l'année 1997 restera le voyage effectué par 10 jeunes collégiens du canton pour assister à Milan au match Inter de Milan/OL avec à la clé, une victoire à l'arraché pour l'équipe française.



Démonstration du Karathlétic-Club lors du dernier Forum des Associations.

Olivier Blaize commente le plan de masse : "L'accès principal au bâtiment se fait par une large esplanade convergeant vers le hall. Cet espace central, placé sous la surveillance d'un gardien, dessert les

trois salles principales : une salle de sports de 968 m² équipée de gradins, d'une ciblerie et d'un mur d'escalade, une salle d'arts martiaux de 196 m² et une salle polyvalente de 370 m²." Les m² restants sont destinés à accueillir vestiaires, loge de gardien, salle de réunion, espaces de rangement, infirmerie, sanitaires, salle de musculation, couloirs d'accès et de circulation... au total 796 m² d'annexes.

S'il est encore trop tôt pour déterminer le planning d'utilisation du complexe par les associations, il est aujourd'hui admis que les scolaires y auront un accès privilégié. Un principe qui a

permis au Conseil Régional et d'obtenir une subvention d'1,326 MF. Parallèlement, dans le cadre du Contrat d'Aménagement et de Développement, la Ville recevra une aide de 1,8 MF du Conseil général et de l'État de 0,58 MF au titre de la dotation globale d'équipement.

Un montage financier avantageux qui laisse à la Ville un solde d'investissement de moins de 7 MF.



Le nouveau gymnase sera équipé d'un mur d'escalade.

En terme de fonctionnement, la Ville recevra également des aides des instances régionales et départementales dans le cadre d'une convention d'utilisation de l'équipement par les scolaires (tarif horaire calculé au prorata des heures allouées au lycée ou au collège).

Le calendrier des travaux ne laisse pour ainsi dire pas de place à l'imprévu : entre mars (première pierre) et l'automne (réception du bâtiment), les responsables du dossier disposeront de 8 à 9 mois pour réaliser la 1^{re} tranche. ■

Des procédés modernes de gestion technique du bâtiment

Le nouveau complexe pourrait être doté d'une carte multiservice, modulaire et évolutive, adaptée à terme, aux différents services proposés par la Ville à ses administrés. Dans un premier temps, cette carte pourrait être mise à la disposition des utilisateurs du gymnase (entraîneurs, membres des clubs, responsables scolaires). Ce type de carte a pour fonction le contrôle d'accès sécurisé et permet aux services municipaux d'obtenir par procédé informatique des éléments sur la fréquentation du complexe et de gérer au mieux la sécurité des installations. A terme, la Ville pourrait envisager d'étendre ce procédé à la surveillance des autres bâtiments municipaux et les cartes pourraient être équipées d'un porte monnaie électronique (paiement des droits d'entrée à la piscine, au Briscopie ou aux restaurants scolaires...)



défendre le dossier devant les

Espaces jeux : modifications dans l'air



Dans la cour de l'école Claudius Fournion, visite de contrôle par les services municipaux.

Parc de l'Hôtel de Ville : le tourniquet sera repositionné après la réalisation d'un sol conforme.



Au retour des vacances d'été, les petits Brignairots ont pu constater la disparition ou le remplacement de certains de leurs toboggans, tourniquets, ou jeux à ressorts favoris. Patience, d'ici l'été 98 tout sera rentré dans l'ordre.

C'est en début d'année que le service des bâtiments communaux a été chargé d'élaborer un programme de mise en conformité des jeux implantés dans les espaces publics ou scolaires.

L'objectif de la nouvelle réglementation (décret ministériel de décembre 1996) est de renforcer la sécurité des jeunes utilisateurs par différentes contraintes :

- réparation, voire remplacement des équipements vieillissants
- obligation de création de zones de sécurité entre les jeux
- obligation de tapis de réception au pied des jeux et création de zones bien distinctes entre les bacs à sable et les autres équipements.

Par ailleurs, le décret impose aux communes un suivi technique via la signature de contrats avec des sociétés agréées.

Le rapport d'expertise commandé à l'Apave (bureau de contrôle) a permis d'élaborer un projet sur deux ans en respectant les dates imposées par les textes.

C'est ainsi que dès le mois de juin, les équipements jugés non conformes étaient déposés. La plupart des jeux en rondin de bois ont disparu compte tenu des risques d'échiffres. Dans la mesure du possible, ils ont été ou seront modifiés et d'autres réformés.

Depuis l'été, des tapis de réception sont implantés systématiquement aux pieds des jeux : le choix des matériaux (dalles de sol souple ou lit de gravier roulé) étant choisis en fonction du type de jeux et de la hauteur de la chute possible. Les séparations des bacs à sable seront réalisées par des haies végétales. Une ligne de crédit ouverte au budget primitif 98 doit permettre le remplacement des équipements réformés définitivement.

Une opération coûteuse pour la commune si l'on considère que les jeux étaient encore aux normes en novembre dernier. ■



École André Lassagne.



■ Ecole André Lassagne

Les jeux de type « Rondino » ont été supprimés et remplacés avantageusement par un ensemble « Ecoludique » (maisonnette, toboggan, filet à grimper) et par un jeu à ressort.

■ Ecole Jean Moulin

Le tunnel de tubes de fer est en cours de rénovation. Un nouveau toboggan et deux jeux à ressorts ont été implantés.

■ Ecole Claudius Fournion

Une maisonnette à grimper a été implantée ainsi qu'un jeu à ressort à quatre places.

■ Ecole Jacques Cartier

Les balançoires sont en cours de rénovation et l'ensemble toboggan va être remplacé.



ALUMINIUM
ACIER
INOXYDABLE



AFAQ N° 1995/3524

ALMET

contribue aux performances de ses clients

ZAC N°1 des Basses Vallières - 15/17, rue de l'Industrie
B.P. 7 - 69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 72 31 52 52 - Fax : 04 78 05 47 96

une société du
GROUPE PECHINEY 

- ▶ Édition publicitaire
- ▶ Studio photographique
- ▶ Design graphique
- ▶ Pré-presse
- ▶ Impression Classique et Numérique
- ▶ Photocopie couleur
Haute Qualité - Prix dégressifs
- ▶ Internet

Dépliants
Catalogues
Plaquettes de prestige
Affiches
Annonces
Magazines
Journaux d'entreprises
Packaging
Panneaux de stand
...



LASERCOLOR

Plus de 25 ans
d'expérience

Sérieuses références

Du lundi au vendredi :
8 h - 12 h / 14 h - 18 h

14, rue des Ronzières • 69530 BRIGNAIS • Tél. 04 78 05 16 93 • Fax 04 72 31 67 75 • E-mail rochebloine@hol.fr

Rapport annuel sur l'eau : le prix du service rendu

Au cours de la séance publique du Conseil municipal du 16 novembre, le Maire a présenté le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement pour l'exercice 1996.



La station d'épuration de Givors : un équipement récent qui pèse sur le budget de l'assainissement du Sud Ouest Lyonnais.

1995 a en effet vu naître une obligation nouvelle pour les communes et les structures intercommunales : établir un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Cette démarche s'inscrit dans le mouvement de renouveau du service public, mouvement inspiré des principes de transparence, de participation et d'évaluation des politiques publiques.

"C'est un outil d'information qui se veut complet dans le fond, clair et synthétique dans la forme et ouvert à la consultation de tous les usagers" explique l'adjoint délégué aux dossiers intercommunaux.

Cette disposition est importante à double titre :

- elle répond en particulier aux souhaits d'information et de compréhension des consommateurs.

- elle devrait permettre de repositionner ce sujet sensible en dépassant les messages réducteurs trop souvent véhiculés et qui ne prennent pas en compte toute la dimension du dossier.

Par exemple, au-delà de toute polémique, il convient avant tout de bien faire comprendre que le prix de l'eau acquitté par l'usager représente le prix du service rendu et non le seul coût de la ressource.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'image du rapport 1995, le document s'articule en deux parties (prix et qualité de l'eau, prix et qualité de l'assainissement), précédées d'une synthèse générale.

La seule lecture de cette note liminaire donne déjà une bonne approche de l'organisation des services et de leur coût total.

Elle rappelle que Brignais appartient au SIDESOL⁽¹⁾ (syndicat qui finance les investissements de réalisation, de renforcement et de renouvellement des canalisations et des ouvrages d'eau potable), au SMAVG⁽²⁾ ET AU SYSEG⁽³⁾ (syndi-

cats qui financent les investissements nécessaires à la collecte des eaux usées à leur transport et à leur traitement).

On y apprend que les trois syndicats ont confié la gestion des structures à une société, la SDEI, par différents contrats d'affermage en 1989 et 1990.

Ce préambule précise par ailleurs que dès 1992, les élus siégeant dans les syndicats ont lancé des procédures successives de renégociation desdits contrats. Leur objectif était d'obtenir un service mieux adapté aux nouvelles contraintes financières et techniques imposées par une législation évolutive. C'est encore à leur demande que la Chambre régionale des comptes est intervenue pour réaliser un audit de gestion de la SDEI.

Ces démarches ont abouti à des baisses substantielles

(1) Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais

(2) Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon

(3) Syndicat de la Station d'Épuration de Givors



Vie municipale : une nouvelle rubrique

La gestion des communes est subordonnée à des obligations légales et réglementaires qui évoluent chaque année. Cette nouvelle rubrique devrait permettre aux administrés de mieux comprendre, à travers ces contraintes administratives, certaines décisions ou procédures mises en œuvre par la Municipalité.

● ● ● **Suite de la page**

de charges équivalant à des diminutions de rémunérations de la SDEI. (voir encadré).

Cette synthèse présente encore des chiffres-clés comme les dépenses au titre des travaux de réseaux : soit 617 F par an et par abonné en moyenne sur les trois dernières années.

Le prix total de l'eau est abordé sous plusieurs formes : "camemberts", tableaux comparatifs, approche détaillée d'une facture d'eau pour un abonné type.

Un tableau récapitulatif du prix du m3 hors assainissement permet de mieux appréhender le positionnement du Sud Ouest Lyonnais dans un contexte départemental.

DES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Comme le veut la législation, les deux rapports proprement dits

sur "l'eau" et "l'assainissement" sont constitués d'indicateurs techniques et financiers.

En ce qui concerne le service de l'eau potable, le document précise par exemple la localisation des points de prélèvement, la nature des ressources et les volumes produits. On y trouve encore les résultats des analyses des prélèvements et leur interprétation par les services de l'État chargés du contrôle. Les indicateurs financiers s'attachent aux recettes d'exploitation, à l'analyse de la dette ou aux investissements de l'exercice...

En ce qui concerne le service d'assainissement, le rapport regroupe les données relatives au programme d'assainissement avec diagnostic du système existant et des moyens à mettre en œuvre pour réduire le taux de pollution. En terme fi-

nancier, les indicateurs sont tout aussi complets : comparaison et explication des évolutions sur la base de deux factures, bilan des recettes d'exploitation, descriptif de la dette et des investissements en cours ou projetés. ■

Le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement peut être consulté sur simple demande à l'Hôtel de Ville (cabinet du maire et des élus).

IRHONIBAT

Rénovation, Décoration : la Passion Création
Pose tous revêtements de sol - Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)

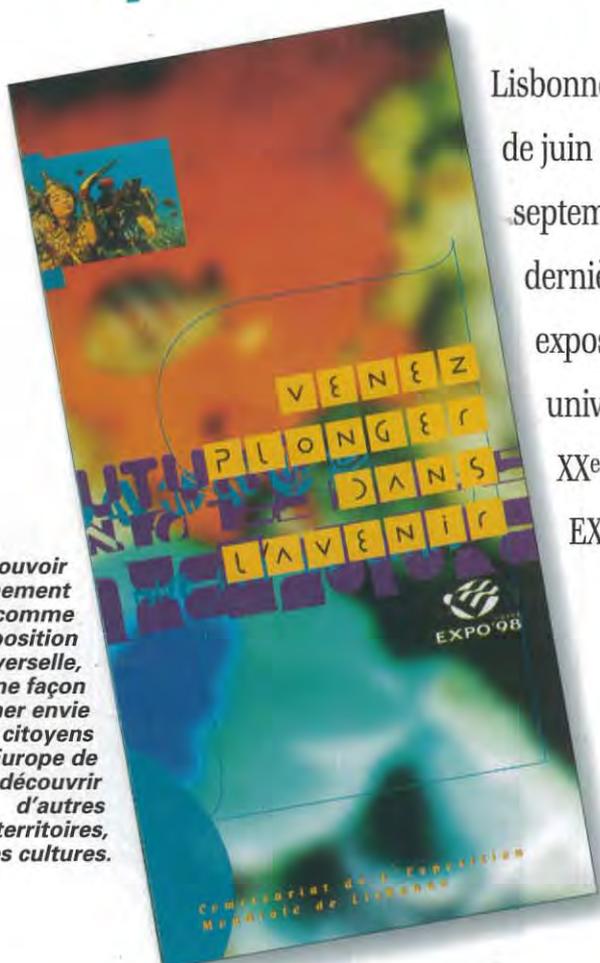
Tous travaux d'agencement
Atelier couture : voilage, ameublement

Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

EUROPE

Exposition universelle 1998 à Lisbonne



Promouvoir un événement comme l'exposition universelle, c'est une façon de donner envie aux citoyens d'Europe de découvrir d'autres territoires, d'autres cultures.

Lisbonne accueillera de juin à septembre 1998 la dernière exposition universelle du XX^e siècle : EXPO 98.

Afin de promouvoir l'événement, le service Europe organise en collaboration avec le Consulat du Portugal et la Ville de Saint-Genis-Laval, une réunion d'information sur EXPO 98, vendredi 30 janvier 1998 à 20 h 30 salle Jacques Cartier.

Un conférencier présentera le thème central d'EXPO 98 (les océans), ainsi que des pavillons représentant les pays participants. Si vous souhaitez visiter l'exposition universelle, vous pourrez trouver sur place des informations sur les voyages organisés à destination de Lisbonne. Parallèlement, la médiathèque de Saint-Genis-Laval présentera l'exposition itinérante "EXPO 98". ■

Pour plus de renseignements, contacter le service Europe, Hôtel de Ville de Brignais, Katrin Urban au 04 78 05 15 11

Logement gratuit a Hirschberg pour les jeunes brignairots

Vous souhaitez mieux connaître Hirschberg et sa région (Heidelberg, Mannheim...)? La commune d'Hirschberg met gratuitement à la disposition des jeunes brignairots (seuls ou en groupe) un foyer d'hébergement où ils peuvent préparer leurs repas. Cette solution est une bonne formule pour explorer cette belle région à peu de frais, en bénéficiant des conseils touristiques de la mairie d'Hirschberg.

Renseignements : Katrin Urban au 04 78 05 15 11

La Communauté de communes de la Vallée du Garon pourrait s'associer au contrat global de développement proposé par la Région à 43 autres communes de la seconde couronne de l'agglomération lyonnaise.

nomiques et emploi ou services en lien direct avec l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Mais en proposant précisément ce contrat aux communes de l'Ouest Lyonnais, la Région vise à rectifier certains déséquilibres nés au fil des ans entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération (infrastructures routières, équipements publics, aides indirectes à l'implantation d'entreprises...)

Cette démarche s'apparente au Contrat d'aménagement et de développement conçu par le Conseil général du Rhône au début des années 90 et dont Brignais a été l'une des premières communes bénéficiaire dans le Département.

Plus concrètement, la signature d'un contrat global de développement doit permettre aux collectivités signataires de fixer leurs priorités en équipements pour les 5 ans à venir. Ce choix d'actions s'appuie alors, sur l'engagement financier des partenaires locaux en complémentarité des structures institutionnelles habituelles (Département, État, Union européenne, partenaires privés...) A elle seule, la participation de la Région peut s'élever jusqu'à 30 % des sommes investies, pourcentage cumulable avec les aides des autres partenaires.

Mois après mois, à la faveur d'une écoute réciproque, les membres de la Communauté de communes de la Vallée du Garon (Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles) confirment leur solidarité et affichent une ambition commune.

C'est ainsi que la proposition qui leur a été faite d'adhérer au Contrat global de développement des Coteaux du Lyonnais a été perçue comme une véritable opportunité à ne pas laisser passer ; un intérêt facile à comprendre.

VERS UN ÉQUILIBRE ENTRE L'EST ET L'OUEST DE L'AGGLOMÉRATION

Ce contrat est le nouveau moyen d'intervention proposé par la Région aux collectivités qui s'y associent, pour porter solidairement les intérêts d'un territoire.

Il s'agit de favoriser le développement de la vie locale sous toutes ses formes : activités éco-

SOUPLESE ET AUTODÉTERMINATION

Bien évidemment, rien n'est imposé. C'est aux acteurs locaux (élus, responsables économiques et socioprofessionnels), réunis au sein d'un comité de pilotage qu'il revient de déterminer leurs priorités. L'échelle du territoire, est également librement décidée.



Le périmètre du futur contrat global de développement dit des "Coteaux du Lyonnais" : un regroupement de 4 communautés de communes soit 48 communes (un bassin de vie de 100 000 habitants).



Quand l'Ouest fait entendre sa voix

D'après un responsable de la Communauté rurale des Coteaux du Lyonnais, "la Région souhaite "seulement" favoriser l'émergence d'une solidarité de territoire basée sur l'histoire, les traditions, les habitudes de vie des populations, sans oublier leur volonté commune de travailler main dans la main." Un rapprochement qui se traduit par l'association à l'échelon local, des villes et des territoires ruraux et des zones défavorisées et des secteurs de développement de proximité.

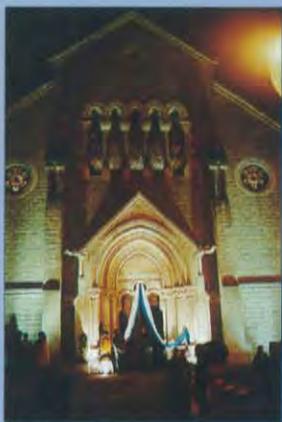
Aujourd'hui, à l'heure de la création du Comité de pilotage, tous les décideurs réunis sur ce dossier sont bien conscients de

l'urgence. Les 48 communes présélectionnées forment un territoire cohérent.

UNE SOLUTION À DES PROBLÈMES COMMUNS

Elles subissent notamment la pression foncière due à la proximité immédiate de Lyon et la consommation de l'espace pourrait aller en s'accroissant si l'activité agricole perdait tout espoir de pouvoir s'y maintenir.

Plutôt que de subir passivement cette pression extérieure, l'aide proposée par la Région devrait leur permettre de mieux faire entendre leur voix. ■



Un habit de lumière pour l'église

Le 8 décembre dernier : Fête de la lumière au centre ville.

Le 8 décembre dernier, c'est un centre ville baigné par les façades illuminées de l'église que les brignairots ont découvert.

Ces travaux résultent de la volonté de mise en valeur du patrimoine communal et devraient concourir à "animer" le cœur de ville.

L'éclairage de la façade est réalisé à partir de six projecteurs logés dans des fosses enterrées et vitrées. L'éclairage dégressif en intensité (du bas vers le haut de l'édifice)

lèche les façades d'une lumière blanche légèrement dorée.

D'ici Noël, les vitraux et rosaces seront éclairés par l'intérieur. Pour garantir un bon rendu des couleurs sur les vitraux, les appareils seront équipés de lampes iodures métalliques, teinte blanche.

La dernière tranche de mise en valeur de l'église devrait intervenir au cours de l'année 1998 avec l'éclairage du clocher.

Le projet a été conçu par la société spécialisée Ludec (Lyon) et sa mise en œuvre a été confiée à l'entreprise Cavallera (Oullins).

Cette première réalisation fait partie d'un projet d'ensemble de mise en valeur par la lumière du patrimoine local : dans les prochaines années, les arbres centenaires du parc de l'hôtel de ville ou certaines berges du Garon pourraient ainsi être mis en lumière.



La mise en valeur des reliefs de l'entrée est assurée par deux projecteurs encastrés de part et d'autre du porche.



Amélioration du plan neige : organisation préventive

Au lendemain des importantes chutes de neige de l'hiver dernier, les services techniques ont évalué les forces et les faiblesses du plan neige de Brignais.



Des hommes et des équipements performants pour réagir au plus vite.

Même si l'on considère que la population a été moins handicapée qu'ailleurs, cette démarche vise à améliorer les conditions de déneigement des 50 km de voirie communale.

RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS

Le dispositif a bien fonctionné sur le plan de la mobilisation des équipes. Dès la chute des premiers flocons, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, les hommes n'ont pas ménagé leur peine.

Par contre, le constat a mis en évidence la nécessité d'étoffer les moyens techniques : "une décision d'investissement mûrement réfléchie au vu du coût de ce type d'équipement et de leur utilisation ponctuelle explique l'élu délégué à la voirie.

Les services disposaient déjà d'une part d'un camion équipé d'un système de salage et d'une lame à neige et d'autre part d'un véhicule léger adapté au déblaiement des trottoirs ou impasses.

La municipalité a finalement opté pour l'acquisition complémentaire d'une étrave avec saloir pour un budget total de 100 000 F (outil à monter sur le tracteur-épareuse).

Parallèlement, une trentaine de bacs à sel ou conteneurs de 100 ou de 200 litres ont été répartis dans des points clés du territoire communal, à l'usage exclusif des agents des services techniques.



UNE ASTREINTE INTEMPÉRIES

Depuis le 24 novembre et jusqu'au 1^{er} mars prochain, le calendrier des astreintes a été réactivé : ce dispositif de mise en alerte et de mobilisation des agents communaux n'est pas nouveau. Il a seulement fait l'objet d'un réajustement. Il permet de réquisitionner plus de 30 personnes, employées dans les services techniques (voirie, bâtiments communaux, es-

paces verts, et gardiens des équipements communaux) : chacun disposant d'un ordre de mission précis secteur par secteur.

Une fois l'alerte lancée, leur mission est de rétablir la circulation des véhicules et des piétons sur les voiries communales, dont les zones d'activités et de sécuriser l'accès aux édifices publics : groupes scolaires, résidence de personnes âgées, complexe sportif, salles et locaux associatifs, Hôtel de ville...

Ce n'est qu'après avoir rempli cette première mission, que les services techniques peuvent envisager d'intervenir sur les voiries privées des lotissements.

Il revient donc aux responsables de ces lotissements de bien prendre en compte ce risque d'intempérie neigeux et de s'organiser en conséquence : stockage de sel, organisation d'équipes de déblayage, accord de déneigement avec des prestataires... ■



Rappelons que les riverains (commerçants ou particuliers) sont responsables du déneigement des trottoirs au droit de leur propriété. Ici, à proximité de l'école Jean Moulin l'hiver dernier.

BRIGNAIS POUR TOUS

BRAVO BRIGNAIS BOUGE !

Cramponnez-vous et attachez vos ceintures...en attendant de les serrer...!

Car il faudra aussi payer ! Payer d'abord dix millions de francs pour la construction du second gymnase qui est en voie de réalisation.

D'accord c'est une bonne nouvelle, d'autant que nous avions programmé une opération de ce type en ce lieu, mais moins ambitieuse et par conséquent moins onéreuse. On ne peut donc qu'espérer que ce nouveau gymnase corresponde bien aux besoins de la population tant pour les activités sportives que pour les loisirs.

Pour la sécurité, nos esprits vigilants émettent des réserves sur l'utilisation des charpentes métalliques, certes homologuées, mais dont on connaît la fameuse disposition à s'effondrer brutalement en cas d'incendie ; risque rare dans ce type d'équipement.

Cependant nous soutenons ce projet indispensable, faute d'en être les décideurs !

Payer ensuite les conséquences de la construction du projet de la ZAC du Michalon.

Elle ne devrait rien coûter à la ville, pourtant, l'édification d'un lotissement de trente six villas inquiète les habitants de ce quartier. Ils voient bien que les difficultés de circulation qu'ils affrontent quotidiennement pour rejoindre le centre ville, ne vont que s'aggraver avec l'ajout d'une centaine de véhicules. Il est clair que des travaux importants de voirie, extérieurs à la ZAC seront nécessaires pour en permettre la desserte. Mais alors qui les paiera ? Il est à craindre que ce soit, encore une fois, ces braves contribuables brignairots !

Pour faire passer la pilule, la municipalité prétend dériver une part importante du trafic automobile vers le CD 25, dite route de Soucieu. Malheureusement cette voie débouche elle aussi en ville. Alors, il faudra dévier encore la circulation vers le futur boulevard périphérique sud, avec passage en baïonnette grâce à trois ronds-points pour rejoindre le boulevard André Lassagne ; ou bien, descendre en direction des sept chemins vers un raccordement (dont aucun dessin n'a été publié) sur la future A 45 ou la RD 86.

Sur le papier c'est déjà compliqué, mais quand on pense au délai nécessaire pour réaliser tous ces travaux et à leurs coûts, il y a de quoi être inquiets !

Un seul avantage à ce délai : laisser aux riverains de cette future voie, le temps pour se munir de vitrages isolants ou de boules "Quiès" propres à les protéger de ces nouvelles nuisances.

Christiane Constant
Claude Lesimple
Christian Touboulic
François Mathevet
Annie Miralles

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS BRIGNAIS 95

"TOUJOURS PLUS"

Qui pourrait bien se plaindre que le budget communal permette, lors de la délibération budgétaire modificative (DBM) du mois d'octobre, des travaux supplémentaires en voirie ?

Et pourtant, selon les dires d'un élu de l'opposition, nous aurions privilégié l'entretien ou la réfection complète de voiries au détriment de la vie associative.

Précisons que le budget affecté à nos routes pour 1997 est de 3 730 000 F (DBM comprise) en investissement et de 500 000 F pour le marché d'entretien.

Rappelons simplement que le montant des subventions allouées aux associations pour 1997 est de 3 920 000 F, que la location de bâtiments et l'entretien du patrimoine communal affectés partiellement ou complètement aux associations représentent plusieurs centaines de milliers de francs, que le budget prévisionnel du nouveau gymnase est de 8 300 000 F HT, que l'acquisition de la maison HOFFMANN et sa réhabilitation vont représenter un investissement estimé à 5 300 000 F HT, que les services techniques et le personnel communal sont très souvent mis à contribution pour apporter un soutien technique et humain aux manifestations organisées par une centaine d'associations qui font la "richesse" de BRIGNAIS.

Que la voirie, c'est 46 km de routes communales, des coûts d'entretien ou de réfection très importants, et qu'il s'agit d'une des préoccupations majeures des Brignairots que nous rencontrons chaque jour et lors des réunions publiques.

Chacun est libre de penser que les associations ne sont pas assez bien "loties".

Mais pouvons-nous décemment comparer en séance publique du Conseil Municipal le budget voirie à celui de l'ensemble des subventions aux associations, de la mise à disposition de bâtiments ou du personnel communal ?

Toujours plus...

Les 24 Conseillers municipaux de la Majorité
Liste Ensemble pour Brignais

BRIGNAIS FAIT FRONT

Texte non communiqué.

Marc Valentin a choisi, pour des raisons personnelles, de démissionner du Conseil Municipal. Nous le remercions pour les deux années de travail accomplies. Il est remplacé depuis début septembre par Chantal Servos.

Nous vous rappelons que :
Guy Boisserin est membre des commissions suivantes :
Éducation, Jeunesse, Entrée dans la vie active
Budget, Finances

Chantal Servos est membre des commissions suivantes :
Urbanisme, Voirie
Vie associative, culturelle et sportive

Marc Valentin nous représentait au sein de la Communauté de Commune de la Vallée du Garon en tant que titulaire. Lors de l'élection de son remplaçant, la majorité a voté à la quasi totalité contre Guy Boisserin qui se présentait naturellement à la succession de Marc Valentin.

Il faut dire que Guy Boisserin a siégé une seule fois (en tant que suppléant) à cette Assemblée et avait refusé de voter le budget 1997 !... En effet celui-ci intronisait une nouvelle ligne de taxe sur nos impôts locaux sans en avoir la contrepartie c'est-à-dire une baisse proportionnelle de l'imposition communale.

Lors du vote du budget 1998, nous demanderons que le taux communal 1998 soit minoré du taux intercommunal de 1998 et de 1997 pour effectuer la compensation.

Restant à votre disposition, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année.

Guy Boisserin Chantal Servos
Tél. 04 72 31 11 69

Confort et ponctualité avec les "Obradors"

Le 3 décembre, TVRA présentait à Brignais son nouveau parc d'autocars : un investissement de 10 véhicules flambant neufs dont 8 affectés au service de la ligne 101.

De conception européenne (moteur et châssis RVI, carrosserie espagnole Obrador), ces autocars ont la particularité d'être particulièrement bien adaptés au trafic périurbain ; ils possèdent 55 places assises mais acceptent également une vingtaine de passagers debout. Équipés de boîtes automatiques, leur conduite est plus souple, donc plus conforme à l'attente des usagers.

Cette commande de plus de 10 millions de francs a été la toute première pour ce type d'autocars. "Une quasi-exclusivité dont bénéficient les usagers de la 101" confirme Pierre Favre, directeur de TVRA.

Elle confirme la poursuite d'une politique de renouvellement des matériels : déjà en 1996, les brignairots avaient pu constater la mise en service sur la ligne 105 des modèles conçus par RVI : les Tracers.

Le confort des usagers n'est pas la seule préoccupation de TVRA. Depuis septembre 1997, l'entreprise s'est dotée d'un nou-



veau système de "billetterie" embarquée. Ce programme permet entre autres, de contrôler quasiment en temps réel, la durée des trajets entre deux arrêts : à la clé, l'amélioration du service par plus de ponctualité des navettes.

Des véhicules plus performants, plus confortables qui devraient faire réfléchir les "accros" de la voiture particulière. ■

BRISCOPE ACTUALITÉ

Début d'année "dans un fauteuil"

Avec 260 places en gradins, des améliorations relatives à l'acoustique de la salle, des spectacles de qualité à des prix très raisonnables, le Briscope a désormais tous les atouts pour conquérir de nouveaux publics. La réservation des places est conseillée : appelez au 04 78 05 31 13.

Le banquet de la Sainte-Cécile... vive les harmonies municipales !

Jean-Pierre Bodin, auteur et interprète de ce "one-man-show", invite le public à suivre quelques moments choisis de la vie des membres d'une fanfare municipale. Sa performance consiste à nous entraîner dans un univers riche et coloré, peuplé d'individus pittoresques. C'est à la fois un spectacle hilarant, tonique et un documentaire réaliste, parfois touchant.

Apéritif musical en fin de spectacle avec la participation de... l'harmonie de Brignais et de la Fédération des Vins des Coteaux du Lyonnais.

Samedi 31 janvier à 20 h 30
Dimanche 1^{er} février à 17 h 00

Malade imaginaire... et extraordinaire !

Quelle joie et quelle surprise de (re)découvrir un Malade de Molière, si jeune et si plein de vie dans une interprétation de la troupe Club Lyon III. En l'espace de deux heures, tous les acteurs vous entraînent dans une relecture amusante et audacieuse qui, mieux que beaucoup d'autres interprétations "orthodoxes", permet de retrouver le souffle et l'esprit de Molière.

Samedi 17 janvier à 20 h 30

Le Malade Imaginaire de Molière : du grand classique pour le premier spectacle de l'année 1998.





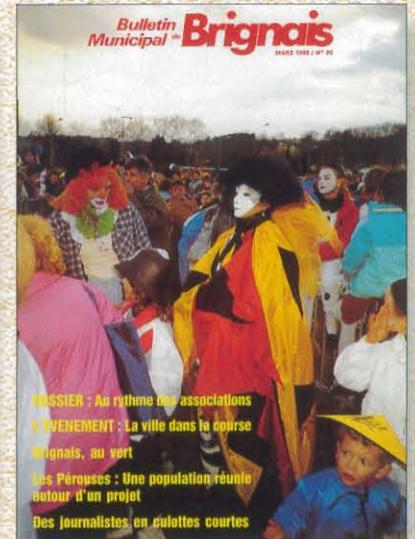
n° 29 - décembre 1988



n° 28 - septembre 1988



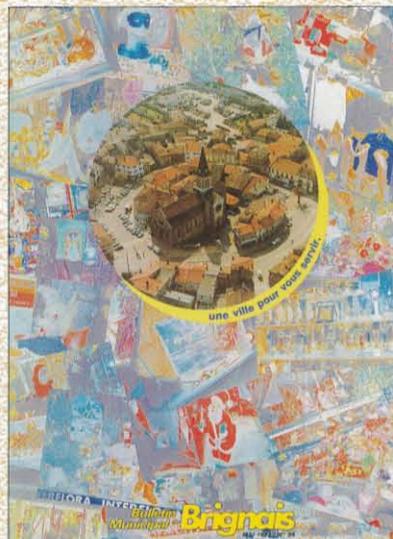
n° 27 - juin 1988



n° 26 - mars 1988



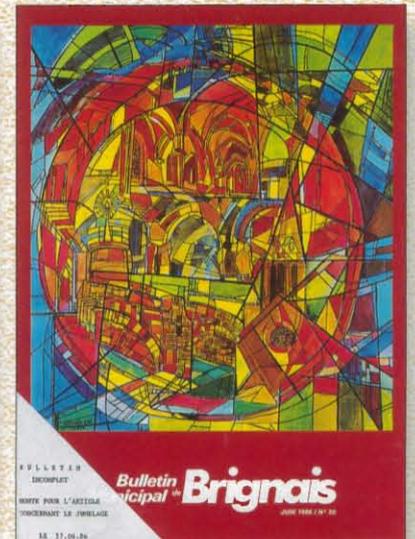
n° 25 - décembre 1987



n° 24 - mai 1987



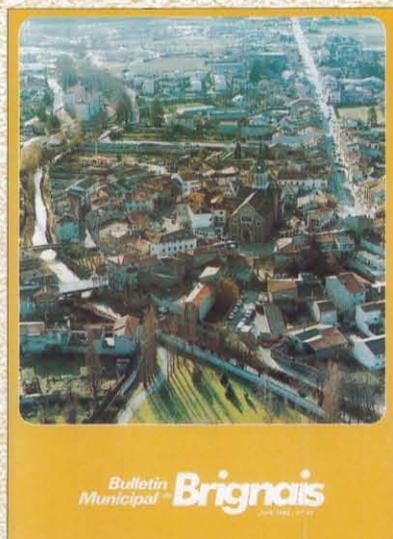
n° 23 - décembre 1986



n° 22 - juin 1986



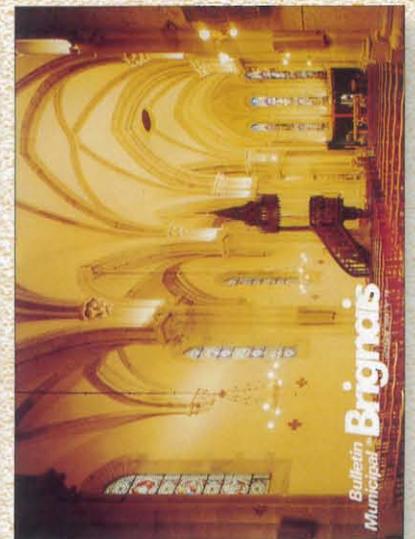
n° 21 - mars 1986



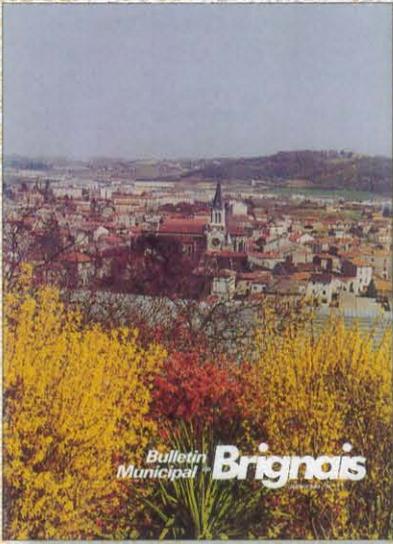
n° 20 - juin 1985



n° 19 - janvier 1985



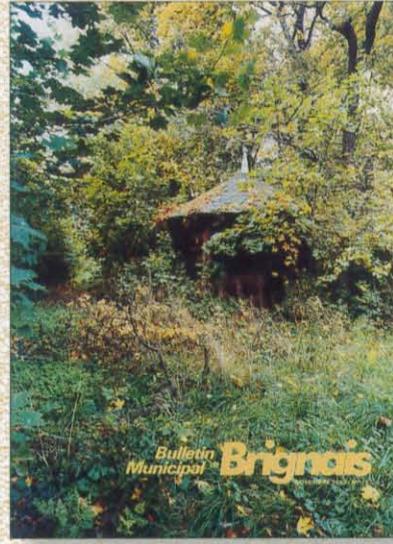
n° 18 - octobre 1984



n° 17 - juin 1984



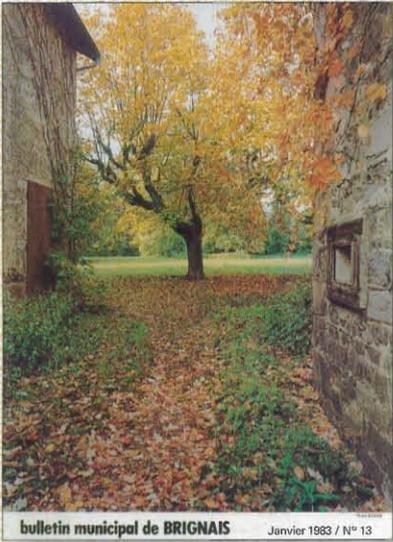
n° 16 - janvier 1984



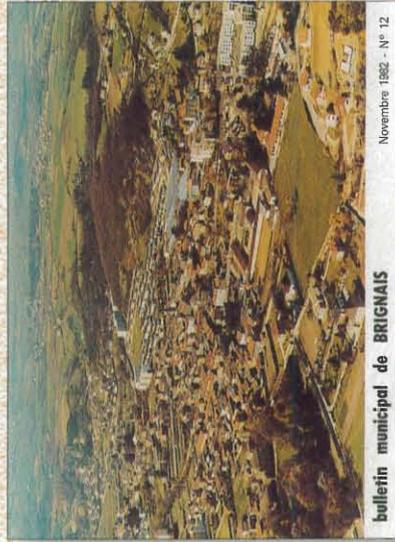
n° 15 - novembre 1983



n° 14 - juin 1983



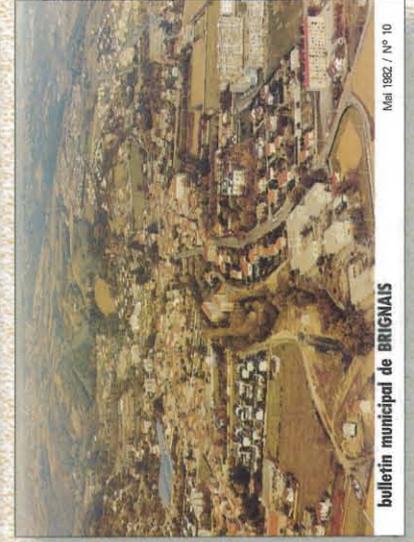
n° 13 - janvier 1983



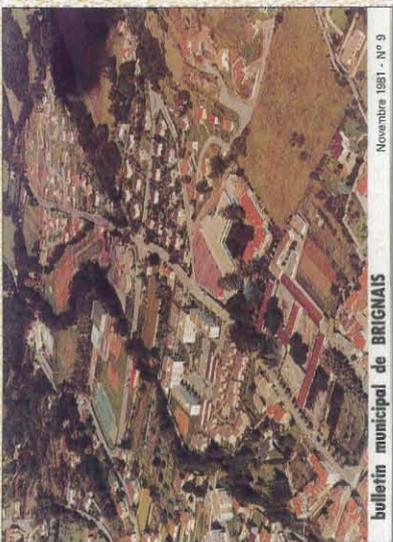
n° 12 - novembre 1982



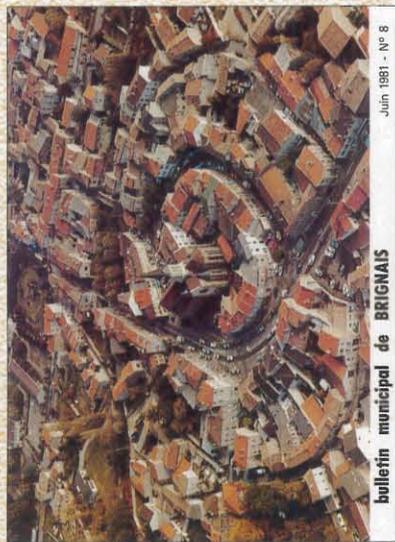
n° 11 - septembre 1982



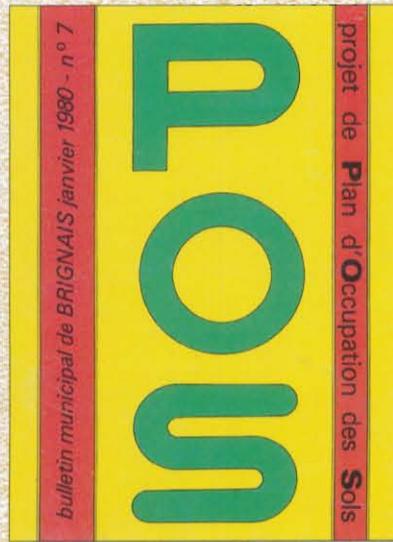
n° 10 - mai 1982



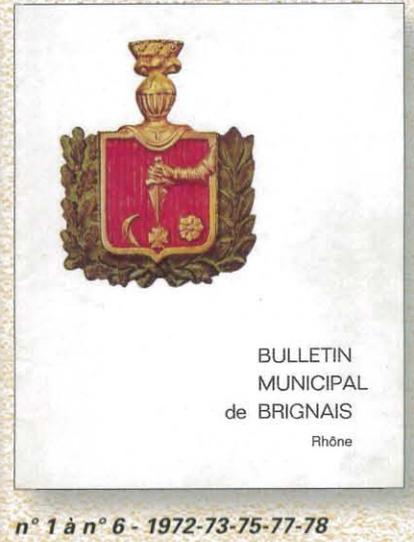
n° 9 - novembre 1981



n° 8 - juin 1981



n° 7 - janvier 1980



n° 1 à n° 6 - 1972-73-75-77-78